

ABROGATION DE LA LOI PÉCRESSE

Nous, personnels et étudiants de l'Université Paris 3 – Sorbonne Nouvelle, réunis en AG le lundi 22 octobre 2007, nous élevons contre la loi "relative aux libertés et responsabilités des universités" et appelons à une mobilisation immédiate de toutes les universités françaises contre un texte voté en plein mois d'août sans concertation suffisante alors même que, selon les dires du premier ministre, il constitue pourtant *"le texte le plus important de la législature"*.

En effet cette loi :

- ✓ Remet en cause la gestion collective et démocratique des universités en concentrant l'essentiel des pouvoirs dans les mains du président et de la petite équipe qui gouvernera à ses côtés, réduisant dans le même temps la place des étudiants et des personnels administratifs dans les instances élues.
- ✓ Met en place, aussi bien pour les enseignants que pour les membres du personnel administratif, des procédures de recrutement (développement de la contractualisation et suppression des commissions de spécialistes) soumises au bon vouloir de l'équipe de direction, au risque de dérives autoritaires ou clientélistes et d'une remise en cause des statuts des personnels concernés.
- ✓ Organise le désengagement financier de l'État ce qui conduira à moyen terme à un appauvrissement de la plupart des universités, à une hausse des frais d'inscription pour les étudiants, à de nécessaires arbitrages budgétaires aux dépens des missions de formation ou de recherche et à une dépendance à l'égard des fonds privés.

Rappelons en outre que des réformes de ce type ont effectivement été mises en œuvre dans différents pays de l'Union européenne et que leurs effets ont été dévastateurs. Cette loi ne saurait donc répondre aux difficultés actuelles des universités françaises mais contribuera sans nul doute à une remise en question radicale du système public d'enseignement supérieur et de recherche.

L'Assemblée générale réunie à Paris 3 le lundi 22 octobre appelle toutes les universités françaises :

- ✓ à une mobilisation contre la loi "relative aux libertés et responsabilités des universités" ;
- ✓ à une journée d'action nationale le plus rapidement possible.

**Assemblée Générale
le mardi 30 octobre à 13h
Amphi A**